



Montréal, le 4 juillet 2016

Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame la coordonnatrice,

Dans le cadre des audiences publiques du Bureau des audiences publiques sur l'environnement relatives à la construction du poste Saint-Jean à 315-25 kV et d'une ligne d'alimentation à 315 kV à Dollard-Des Ormeaux, la question ci-dessous nous est adressée.

La Commission aimerait savoir si le ministère possède des études ou données, ou a une position, quant à l'impact des lignes de transport d'électricité et des postes de transformation sur la valeur des propriétés avoisinantes ?

La Direction générale de la fiscalité et de l'évaluation foncière du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ne possède pas d'informations et n'a pas de position particulière à cet égard.

Toutefois, le ministère a élaboré, en avril 2016, un guide méthodologique sur la façon d'élaborer une étude d'impact sur la valeur foncière des propriétés. Bien que ce dernier soit relatif aux projets éoliens, il peut être étendu à d'autres infrastructures pouvant influencer la valeur foncière des immeubles. Ce guide peut être consulté sur le site internet du ministère.

Veuillez agréer, Madame la coordonnatrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Thierry Deroo
Conseiller en aménagement

Montréal
800, rue du Square-Victoria, bur. 3.11
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-8246
Télécopieur : 514 873-3791